

La mort de Coligny (1572)

Le premier tocsin entendu, le duc de Guise, le chevalier d'Angoulême et le duc d'Aumale viennent au logis de l'amiral qui, oyant le bruit, s'imagina que c'était une émeute contre le roi même. Mais il changea d'opinion quand Cosseins (chargé par Charles IX de garder la porte) s'étant fait ouvrir par celui qui avait les clefs, le poignarda à la vue des Suisses, desquels un fut tué en voulant remparer la porte. Quelques Suisses accoururent avec d'autres domestiques, reprirent la porte en la poussant et mirent des coffres derrière. Un jeune homme s'encourut à la chambre, de laquelle s'étaient déjà sauvés les familiers de Coligny. Il n'y était resté que Nicolas Müss, interprète (pour la langue allemande) qui ne se voulut sauver, quoique prié par son maître, qui leur avait dit : « Mes amis, je n'ai plus que faire de secours humain, c'est ma mort, que je reçois volontiers de la main de Dieu ; sauvez-vous. » Cosseins ayant fait rompre la porte avec quelque effort, trouva l'amiral à genoux, appuyé contre son lit. L'amiral, le voyant, et Besme (ancien page du duc de Guise) qui se jetait devant Cosseins et lui demandait : « N'es-tu pas l'amiral ? », la réponse fut : « Jeune homme, respecte ma vieillesse. » Et puis, au premier coup : « Au moins, si je mourais de la main d'un cavalier et non point de ce goujat ! » A ces mots, Besme lui redoubla un coup d'épée à travers le corps, et en la retirant lui donna sur la tête un grand coup de taille.

Les ducs de Guise et d'Aumale et le chevalier d'Angoulême qui déjà étaient arrivés dans la cour du logis, demandèrent si la besogne était faite, et Besme ayant répondu que oui, on lui demanda de jeter le corps par la fenêtre, ce qu'il fit, et l'amiral, non encore mort, se prit des mains à un morceau de bois qu'il emporta. On dit qu'ils lui passèrent le mouchoir sur le visage pour ôter le sang et le reconnaître, et aussi que le duc lui donna du pied dans le ventre avant de s'en aller par les rues pour donner courage partout à bien achever ce qui était heureusement commencé.

D'après d'Aubigné, Livre VI, chapIV, *Histoire universelle dédiée à la postérité*
(1ere éd. 1616-1626), Paris/Reusnord 1886, Geneve/Droz, 1981-1985.

Source : Charles Bost, *Histoire des Protestants de France*, Carrièressous-Poissy, Editions de La Cause, 1992.